

# Et si vous réduisiez votre facture de chauffage, tout en améliorant le confort de votre logement !

Propriétaire de votre logement, vous envisagez de réaliser des travaux ? Vous avez droit à des aides pour rénover votre bien :

- des conseils gratuits et objectifs, dispensés par des organismes agréés par l'État ;
- d'aides financières très



intéressantes, sous conditions de ressources, accordées par les collectivités et/ou l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) au travers notamment du **Programme Habiter Mieux**.

Ce dispositif comprend des subventions variant entre 40% et 100% du coût des travaux (selon les conditions de ressources des propriétaires occupants et la nature des travaux réalisés) et un accompagnement personnalisé

pour définir les travaux les plus adaptés à votre situation et faire votre demande de subvention.

Dans les Vosges, plus de 4 200 familles ont déjà reçu des financements pour la rénovation de leur habitation, pourquoi pas vous ? Il vous suffit de vous reporter au questionnaire ci-dessous.

*N'hésitez plus... cette démarche ne vous engage en rien !*



**Je veux RÉDUIRE MA FACTURE de chauffage en réalisant des TRAVAUX dans mon logement !**

Je profite d'un **ACCOMPAGNEMENT GRATUIT et ADAPTÉ**, suivant ma situation, auprès :  
de la **délégation ANAH**  
ou de l'**Espace INFO→ENERGIE**

Je peux bénéficier des aides du programme **HABITER MIEUX** de l'ANAH si je respecte les conditions ci dessous

- Je suis propriétaire de mon logement
- Mon logement a plus de 15 ans
- Je respecte les conditions de ressources

précisées dans le tableau ci-contre et coche la case correspondant à mon revenu fiscal de référence (revenus annuels perçus en 2015 figurant sur l'avis d'imposition 2016)

Nombre de personnes dans le ménage	Plafond de ressources	
	Ménage Très Modeste	Ménage Modeste
1	<input type="checkbox"/> 14 360	<input type="checkbox"/> 18 409
2	<input type="checkbox"/> 21 001	<input type="checkbox"/> 26 923
3	<input type="checkbox"/> 25 257	<input type="checkbox"/> 32 377
4	<input type="checkbox"/> 29 506	<input type="checkbox"/> 37 826
5	<input type="checkbox"/> 33 774	<input type="checkbox"/> 43 297
par personne supplémentaire	<input type="checkbox"/> + 4 257	<input type="checkbox"/> + 5 454

→ **Je souhaite**

Oui Non

- Isoler les combles ou la toiture
- Isoler les murs
- Isoler les planchers
- Changer le système de chauffage
- Remplacer les fenêtres

- Je souhaite obtenir des informations sur le financement de travaux d'adaptation au logement permettant le maintien à domicile et être contacté par l'Anah

→ **Je retourne le coupon à :**

Délégation de l'Anah 22 à 26 avenue Dutac 88026 EPINAL CEDEX  
☎ 03.29.69.13.76 (de 9H à 11H30 du lundi au vendredi) Mail : anah@vosges.gouv.fr  
En précisant mes coordonnées :

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Mail : .....@.....

Ville du logement à rénover : .....  
(si différente de mon adresse actuelle)

→ **L'organisme me contacte :**

Ce coupon sera transmis à un organisme agréé qui vous contactera afin de vous accompagner gratuitement et d'étudier votre projet.

Quand souhaitez-vous être contacté ?

Jour	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.
matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cette démarche ne vous engage en rien.

... Sinon je contacte l'**Espace INFO→ENERGIE** de mon secteur pour obtenir des conseils techniques et financiers.

**EIE Centre & Ouest Vosges à Epinal**

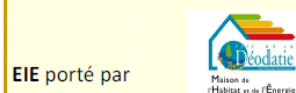
Prenez rendez-vous par téléphone : 03-29-82-93-85  
ou par mail [cov@eie-lorraine.fr](mailto:cov@eie-lorraine.fr)

EIE porté par



**EIE Est Vosges à Saint-Dié-des-Vosges**

Prenez rendez-vous par téléphone au 03-29-56-75-18  
ou par mail [estvosges@eie-lorraine.fr](mailto:estvosges@eie-lorraine.fr)



EIE porté par

Distribué par 100 % Vosges – Spéciale Salon Habitat & Bois

Avec la participation financière de la Communauté d'agglomération d'Epinal, du SCOT Vosges Centrales, de la communauté de communes des Vosges Côté Sud-Ouest et du PETR de la Déodatit